

QUEL PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES RETRAITÉS ?

La politique qui sera mise en place par le nouveau président, et son gouvernement, aura des incidences sur la vie des actifs et sur celle des retraités. Il est donc absolument nécessaire, pour chacun d'entre nous, de ne pas se satisfaire des informations distillées par les médias aux ordres des grands patrons. Ceux-ci ne sont plus les patrons que nous avons pu connaître, proche de leurs ouvriers (parfois paternalistes...), connaissant le travail pour, souvent, être passés à tous les postes avant d'arriver au sommet, attentifs au développement industriel.

Les Lagardère, Arnault, Drahi et autres Pinault ressemblent plus à des joueurs de Monopoly, vendant ou achetant des entreprises comme autant de pions, sans souci de la casse humaine, sociale et environnementale.

Quelle politique la plus appropriée pour les actifs et les retraités doit-on exiger du prochain président ? Des programmes nous ont été proposés par les candidats, plus ou moins précis, plus ou moins argumentés notamment financièrement. Cela dans un contexte politique jamais vu. Avec l'aide des médias, des scandales éclatent au sein des droites comme de la gauche socialiste. Le climat est de plus en plus délétère et pour certains la conclusion est évidente, « tous pourris ». Les sommes révélées, les mensonges, l'arrogance des accusés montrent qu'ils vivent dans un autre monde que le nôtre. Par les privilèges qu'ils s'arrogent, ils évoquent irrésistiblement l'Ancien Régime, celui des aristocrates imbus de leur sang bleu à défaut de mérites personnels.

Leurs privilèges ne leur suffisent pourtant pas, eux qui ont tout, ils veulent en plus casser le peu dont dispose la masse qu'ils méprisent, notre protection sociale, issue du programme du Conseil National de la Résistance qui proclame (horreur !) que «chacun contribue selon ses

moyens et reçoit selon ses besoins ». Voilà des dizaines d'années qu'ils s'attachent à détruire ce formidable outil de progrès, d'évolution, d'avancées. Ils sont sur le point de réussir, les requins du monde assurantiel et bancaire se délectent déjà aux perspectives juteuses que certains leur promettent.

A qui faire confiance ? Tant de promesses ont déjà été trahies...

Après le président seront élus les membres de l'Assemblée nationale. A eux comme à lui portons nos exigences :

La France est un pays riche et nous ne voulons plus que des familles dorment dans la rue. Nous voulons que les richesses créées par les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, soient réparties entre ceux qui les créent, nous voulons une justice pour tous et la même pour tous, le droit au travail, au logement pour tous, le droit à la retraite à 60 ans (voire moins, productivité oblige), et tout simplement, pour notre système de protection sociale, le retour aux principes de base tels qu'établis en 1945. Ce n'est pas passéiste mais au contraire on ne peut plus moderne ! C'était possible en 1945, dans un pays dévasté par la guerre, ce ne le serait pas aujourd'hui, où les milliards ruissellent dans les caisses des actionnaires ?

Défendons notre merveilleux système de protection sociale, n'écoutons pas les sirènes qui essaient de nous opposer les uns aux autres, retraités contre jeunes, précaires contre chômeurs, Français contre le reste du monde. Dans l'isolement, comme dans la rue, ne l'oublions pas !

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

22 FEVRIER, les Assises de l'industrie ont été suivies par de très nombreux camarades (la salle était comble et il a fallu installer un écran en extérieur) et ont donné lieu à de très intéressants débats et intervention de la part des divers participants, issus des fédérations industrielles (Chimie, Métallurgie, Mines-Energie,...). **Il a notamment été pointé le fait que, sans industries, pas de services publics !**

21 MARS, action industrialisation : les initiatives, pourtant nombreuses, n'ont malheureusement pas été à la hauteur des besoins tels que définis lors des Assises du 22 février.



9 MARS journée de défense de l'hôpital et de la santé où rassemblements ont été nombreux : les personnels de santé ont à cœur de protéger l'hôpital public et notre système de soins, contre la financiarisation et le poids de plus en plus prépondérant des établissements privés uniquement soucieux de rentabilité.

30 MARS, action des retraités, pour la défense de leur pouvoir d'achat et la satisfaction de revendications depuis longtemps exprimées sans succès. De nombreuses actions ont été notées (rassemblements, manifestations, conférences de presse...) mais elles n'ont mobilisé qu'un nombre insuffisant de participants : 6000 sur la région parisienne, 800 à Marseille, 1000 à Toulouse... Face aux difficultés de trop nombreux retraités, nous avons plus montré notre faiblesse que la force que nous devrions représenter...



Rappelons que, dans le cadre de l'Union Internationale des Syndicats des Retraités de la FSM, se tiendra, **LE 1^{er} OCTOBRE**, sur tous les continents, une journée d'action à laquelle notre UFR appelle toutes ses sections. Nous y reviendrons mais nous insistons dès à présent pour que les modalités d'organisation de cette journée soient envisagées partout.

Notre seule UFR, et les sections, peu nombreuses, qui ont adhéré à la FSM, ne peuvent envisager de manifester mais, comme cela a été fait dans divers pays en 2016, la présence de tables placées dans des endroits « stratégiques » des villes et villages, tenues par des camarades sur la journée, avec banderole ou panneau CGT, **pour distribuer nos tracts et documents et répondre aux questions des passants, peut être une bonne façon, efficace, de faire connaître notre CGT, nos revendications et de les faire partager.**



Le 18 MARS 1871, débutait la Commune de Paris, seule vraie révolution ouvrière, à ce jour..., bien sûr réprimée dans le sang par Thiers et les Versaillais. Il en demeure, outre le prétentieux Sacré-Cœur de Montmartre (construit sur subventions des bourgeois revanchards), une série de lois progressistes dont certaines, telles celle qui implique la révision annuelle du mandat d'élu par le peuple ou celle qui prévoit un salaire égal pour les femmes et les hommes, gagneraient à être mise en œuvre aujourd'hui ! On en parle peu mais d'autres Communes, qui n'ont pu vivre que quelques jours, ont également été proclamées à Lyon, Marseille, Saint Etienne, Narbonne, Toulouse, Le Creusot, Limoges,...



D'un congrès à l'autre.

Durant le mois de mars se seront tenus le congrès de l'UCR puis le congrès de la Fédération.

Quelques mots sur le congrès de l'UCR :

L'UCR s'inquiète de la baisse du nombre de ses adhérents et s'interroge : en effet, en 3 années ont été perdus 5287 adhérents soit une baisse de près de 5 % et ceci bien que le nombre total de retraités en France ait très nettement augmenté. Pourtant, dans de nombreuses fédérations, comme dans la FNIC, la continuité syndicale est mise en avant, avec des résultats intéressants. Mais il faut bien constater que des cadres de syndicats ne restent pas dans la CGT après leur départ en retraite.

Les représentants FNIC entendaient s'exprimer sur l'organisation continue d'actions avec des organisations signataires d'accords nocifs et sont persuadés que d'autres camarades, issus d'autres Fédérations, avaient le même objectif. Mais ce thème, pourtant nécessaire, n'a pas été abordé : une bonne partie du temps consacré aux débats a été accaparé par des discussions sur des amendements non retenus par la commission. Les demandes d'intervention n'ont pas été prises en compte.

De même, si l'action a été confirmée, parce que nécessaire, aucune discussion sur les formes qu'elle pourrait prendre pour être plus efficace, n'a pu avoir lieu et aucune perspective au-delà de l'action du 30 mars n'a été évoquée.

A noter toutefois les intéressantes tables rondes réunissant des délégués de syndicats du pourtour méditerranéen (tunisiens, marocains, espagnols, italiens) et du Portugal.

Ambiance tout à fait différente durant le congrès fédéral, revendicatif, lucide, responsable.

Dès l'ouverture du congrès les interventions des camarades ont été nombreuses et argumentées, et n'ont pas cessé, sur tous les thèmes abordés, sur demande d'intervention et de façon interactive. Plusieurs secrétaires d'autres fédérations et Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT ont assisté à tout ou partie de nos travaux.

Après l'adoption à la quasi-unanimité du document d'orientation et de la nouvelle commission fédérale, un hommage chaleureux et très fraternel (non dénué d'humour !) a été rendu aux secrétaires fédéraux quittant leur fonction : Yves Peyrard, Gilles Hellier et Carlos Moreira, secrétaire général de la fédération. Ces camarades ont été ovationnés par le congrès. Bien entendu, ils ne cessent pas leur activité mais l'exerceront sur leur territoire.

L'UFR bénéficiait d'un stand où étaient présentées nos diverses publications et nous avons rencontré un certain nombre de camarades que nous avons pu convaincre de créer, au sein de leurs syndicats, des sections de retraités pour permettre facilement la continuité syndicale.

Ils nous ont répondu ... Pour ne rien dire !

Le 6 mars, le Conseil national de l'UFR a envoyé un courrier à tous les présidents de groupes de l'Assemblée nationale pour leur demander un rendez-vous afin de leur exposer la difficile, voire très difficile situation des retraités, en particulier des femmes. A ce jour, les groupes *Les Républicains* et *Socialiste, Ecologiste et Républicain* nous ont répondu pour, le premier nous indiquer combien le gouvernement sortant nous avait maltraités, le second combien ce même gouvernement avait été généreux avec nous ! Rien que nous ne sachions déjà et, surtout, aucune réponse à notre demande de rendez-vous. Ajoutons que « le projet de François Fillon est à la fois exigeant et juste », autrement dit, nous pourrions avoir encore droit à de nouveaux « efforts »...

L'Agenda

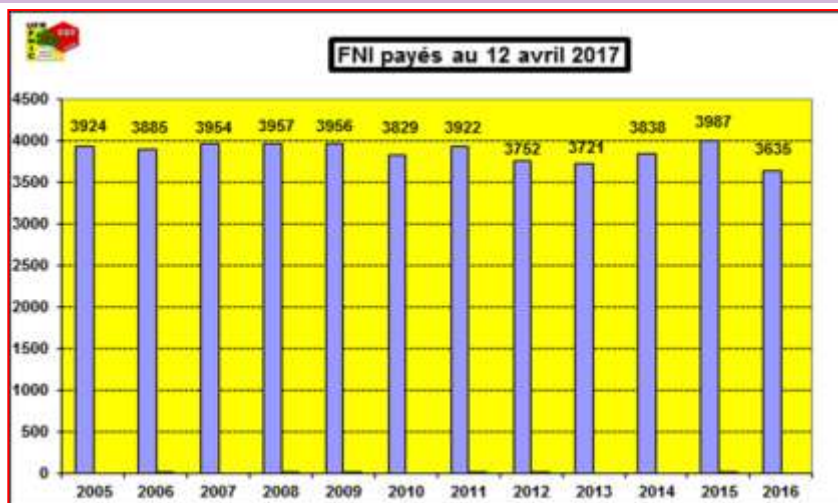
1ER JUIN, réunion du Conseil national de l'UFR.

1ER MAI, FAISONS NOUS EN TENDRE !

5 SEPTEMBRE, Assemblée Générale des syndicats de la FNIC.

25/26/27 OCTOBRE, Conférence sur les Industries de la santé.

l'Orga - le point



➡ Au 2^{ème} mois de l'année, quand nous devrions commencer à regarder le versement des FNI 2017, il nous faut constater que tous les FNI 2016 n'ont pas encore été réglés, a fortiori les timbres mensuels....Pourtant, nous n'ignorons pas que, dans beaucoup de sections, les timbres sont payés par prélèvement automatique : il semblerait donc que ce soit du côté des trésoriers, qui disposent des fonds, qu'il y ait problème. **Camarades** : si les FNI ne sont pas parvenus à la fédération, qu'en est-il de l'adhésion à la CGT de vos syndiqués ? Sont-ils informés qu'ils ne sont pas confédérés ? Merci de faire le nécessaire dans les meilleurs délais, que nous n'ayons plus à revenir sur cette question et nous consacrons à 2017.

La vie des sections

Assemblée générale de la section syndicale CGT Michelin Clermont, le 2 février 2017

L'assemblée a commencé par la remise des FNI et l'enregistrement des nouveaux prélèvements automatiques. Elle a réuni 45 syndiqués retraités, en présence de deux actifs, dont le secrétaire général.

La secrétaire a rappelé les événements marquants de 2016 (luttons, élections pro, répression syndicale, état d'urgence...). Contre la loi El Khomri, chez Michelin, les appels à la grève n'ont pas été suffisamment suivis. Par contre, les retraités étaient très présents. Ont aussi été abordées la désindustrialisation,

les suppressions d'emplois, la mise à sec de l'hôpital, et autres sujets d'actualité.

Les élections à la mutuelle de l'entreprise ont donné lieu à un échange d'idées pour que la CGT, déjà la plus représentative, gagne encore des suffrages. L'entreprise participe pour une centaine d'euros à la cotisation annuelle de chaque retraité.

Cette lutte est couplée avec celle de la défense de la Sécurité : de plus en plus de salariés et de personnes âgées ont du mal à se soigner correctement.



Enfin d'excellentes nouvelles !

Au premier avril, le RSA passe de 535 € à 536,78, l'allocation d'adulte handicapé passe de 808,46 à 810,89 et l'allocation de rentrée scolaire à l'école primaire est revalorisée de 363 € à 364,09. Merci patron!

Enfin, on nous annonce que le prix du gaz va diminuer de 0,78 %, mais il ne faut pas oublier qu'il avait augmenté de 5 % en janvier dernier, donc, résultat des courses cela représente malgré tout une augmentation de 4,22 % pour le premier trimestre 2017...

Vive les paradis fiscaux !

Les banques européennes ont obtenu 26 % de leurs bénéfices dans des paradis fiscaux, soit 25 milliards

d'euros, mais y réalisent seulement 12 % de leur chiffre d'affaires et y emploient à peine 7 % de leurs salariés.

Les 5 plus grandes banques françaises - BNP-Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC et Société Générale ont déclaré 5,5 milliards d'euros dans les paradis fiscaux. Quatre d'entre elles sont notamment présentes aux îles Caïman où elles ont réalisé 174 millions d'euros de bénéfices, bien qu'elles n'y emploient personne !

Quand on sait que Macron vient de ce système bancaire mafieux, il y a du souci à se faire s'il prenait les rênes de la France...